

Question à l'étude des loges du Grand Orient De France en Nouvelle Calédonie (Économie, éthique et société)

LUMIERE DES ILES

Est-il judicieux de rapprocher ces trois termes dans cet ordre ?

Ne serait-il pas plus censé pour les humanistes que nous sommes d'admettre l'ordre suivant : « Société, éthique et économie », car, à nos yeux l'organisation sociale prime sur tout autre considération ?

La crise profonde que connaissent nos sociétés est patente : dérèglement écologique, exclusions sociales, exploitation sans limite des ressources naturelles, recherche acharnée et déshumanisée du profit, creusement des inégalités sont au cœur des problèmes contemporains.

En nouvelle Calédonie plusieurs groupes socioculturels coexistent dans un modèle économique mondialisé et imposé. Les valeurs de ces groupes sont antagonistes sur certains points.

Les uns valorisent les valeurs individuelles et la compétitivité, les autres valorisent la prééminence du groupe dans un modèle très hiérarchisé et figé.

La juxtaposition de ces deux modèles entraîne une tension à l'intérieur de chaque groupe, certains individus insatisfaits du modèle dans lequel ils vivent vont chercher à améliorer leurs vies en intégrant quelques caractéristiques de l'autre modèle, d'autres vont jusqu'à abandonner leur modèle sans pour autant intégrer les valeurs de l'autre. Et cela se traduit par un véritable déracinement en particulier pour une partie de la jeunesse.

Depuis une trentaine d'années, chacun court derrière la construction du *destin commun* et tous ont adopté pour principe une fiction selon laquelle les rapports humains peuvent s'édifier essentiellement sur la base d'un développement de l'économie marchande avec des usines par ci par là.

Or, l'économie a détruit les dispositifs de régulations sur lesquels reposait une stabilité des normes sociales existantes. Les migrations urbaines ont nécessairement engendré des dislocations de la vie sociale à l'origine de dérives telles que la délinquance pour n'en citer qu'une seule parmi tant d'autres.

Les calédoniens se trouvent placés dans un mouvement de « *transitions permanentes* » : chacun d'eux s'efforçant de puiser des ressources dans son propre système de valeurs.

Face à ce constat, il est prioritaire de « faire société » autour de valeurs communes.

Si, l'on admet que l'éthique est la manière de dire comment l'individu se doit de vivre et à partir de quoi il doit juger et décider, on peut vouloir mettre l'accent sur l'éthique du juste en considérant que les personnes sont prises dans des réseaux d'interaction sociale et doivent satisfaire des obligations comme citoyens responsables face à leurs communautés d'appartenance.

L'éthique ne peut pas être seulement une somme de valeurs communes, mais le fruit d'un accord fait d'ajustement, de réciprocité, de partage expérimenté chaque jour.

Un des moyens mis en œuvre pour l'acceptation de ces nouvelles règles seraient le développement de nouveaux contre-pouvoirs qui permettraient aux citoyens de faire valoir leurs droits et leurs mécontentements, par exemple « le référendum d'initiative populaire ».

Des contre-pouvoirs doivent être étendus au système économique actuel.

La prise de décision doit être partagée entre tous les acteurs de l'économie, actionnaires, gestionnaires, cadres, salariés.

Un principe de non nuisance doit être appliqué, sur un droit parfaitement égalitaire et universel qui ne privilégie personne, si ce n'est tout le monde.

Une des solutions envisageables pour mettre en œuvre ce principe d'égalité serait la mise en place du « revenu universel ».

En conclusion, il s'agit de changer les priorités, en commençant par trouver un principe d'équilibre qui garantisse une harmonie sociale en créant une éthique commune.

Alors, l'économie éthique sera l'enfant de nos choix de société pour le bien commun